

Réseau normand pour le développement des Projets Alimentaires de Territoire

Rencontres des acteurs

Atelier 3

« Comment financer le projet alimentaire du Territoire »

Jeudi 13 juin à Hérouville St Clair



CREPAN



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
NORMANDIE





- **Un réseau mis en place par la DRAAF**
- **Ouvert à tous les acteurs impliqués dans les politiques alimentaires territoriales**
- **En appui au terrain (information, ressources, échanges de pratiques) pour l'élaboration des Projets alimentaires de territoire (PAT) : 4 ateliers thématiques**
 - Construire le diagnostic du PAT
 - Convaincre les élus et construire la gouvernance du projet
 - Financer le projet alimentaire du territoire : 13/06
 - Mobiliser les outils d'appui pour mettre en œuvre son projet : 10/09+ Réunion plénière 1^{er}/10/2019
- **Mission d'animation déléguée :**
 - Chambre régionale d'agriculture
 - CREPAN

Panorama des PAT de Normandie :

Une vingtaine d'actions en cours / en projets



Elaboration du PAT

**Diagnostic
de
Territoire
partagé**



**Concertation
entre tous
les acteurs
du territoire**



**Définition
d'une
stratégie**

**Validation
(gouvernance)**



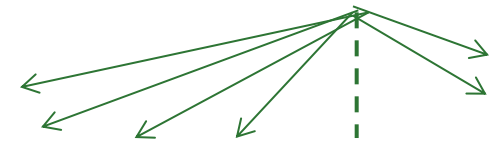
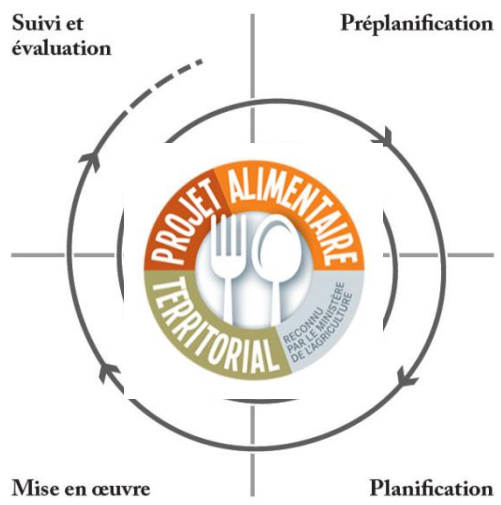
Instance collégiale pour suivre l'avancement du projet
(tout type d'échelle)

**Programme d'actions,
mobilisation des porteurs
de projet**

Rôle du Porteur de projet PAT :

- Impliquer, Mobiliser,**
- Animer, Coordonner**
- Analyser, Synthétiser, Formaliser**
- Communiquer, Fédérer**
- Orienter, Agir, Accompagner**
- Evaluer, Valoriser...**

Pas de schéma type
Adaptation au territoire



**Articulation avec les autres
politiques du territoire**



**Evaluation – mesures des
impacts (Indicateurs)**

Points de vigilance/construction du PAT



- **Transversalité** - Mobilisation des partenaires
- **Volonté politique** : implication proactive et des élus et techniciens de la structure porteuse et **gouvernance multi-acteurs avec règles claires**
- **Diagnostic en continu** et étayé : tenir compte de l'existant- évaluer les actions passées
- Organiser les **démarches participatives** en fonction des publics
- Formaliser discours politique, **stratégie** et programme d'actions (**Avoir une vision** et intérêt d'engager quelques actions pilotes)
- Forme de la gouvernance dans la conduite du projet
- **Communiquer** régulièrement

Le Projet Alimentaire de territoire



■ Un projet de territoire autour des problématiques alimentaires

■ Un projet systémique et transversal

- Croisement avec de nombreux enjeux :
 - ➔ Interfère avec d'autres politiques locales
- Plusieurs leviers d'action
 - ➔ Transversalité aussi en matière d'ingénierie financière (multi-cadres de financement >> complexité,)

■ Un projet multi-acteurs

- Au sein des collectivités : plusieurs services concernés
- Une grande diversité d'acteurs avec différents niveaux d'implication : porteurs de projet /partenaires/ relais de diffusion/lobbying
 - ➔ Importance du portage politique et de la coordination
 - ➔ Lisibilité du projet : orientations et priorités

■ Un projet dans la durée

- Ingénierie technique et financière en continu – Anticipation – Evaluation



Source : Terres en ville –Plante & Cité

PAT - Besoins en financements



Pour conduire le projet alimentaire de territoire : appui à la démarche stratégique portée une structure pilote (EPCI)

- Sensibiliser et mobiliser : cartographie des acteurs /communication
- Co-construire et mettre en œuvre la stratégie : Réalisation de diagnostics de l'agriculture et de l'alimentation/expertise /concertation
- Piloter la stratégie et le plan d'action : animation/coordination de la gouvernance
- Evaluer

Pour la mise en œuvre opérationnelle des actions sur les différents champs en lien avec l'alimentation

Par les différents porteurs de projets dont les collectivités

- Études de faisabilité
- Animation technique de projet (fonctionnement), Animation du pilotage
- Investissements matériels
- Investissements immatériels (ex : communication)



Des sources de financement multiples



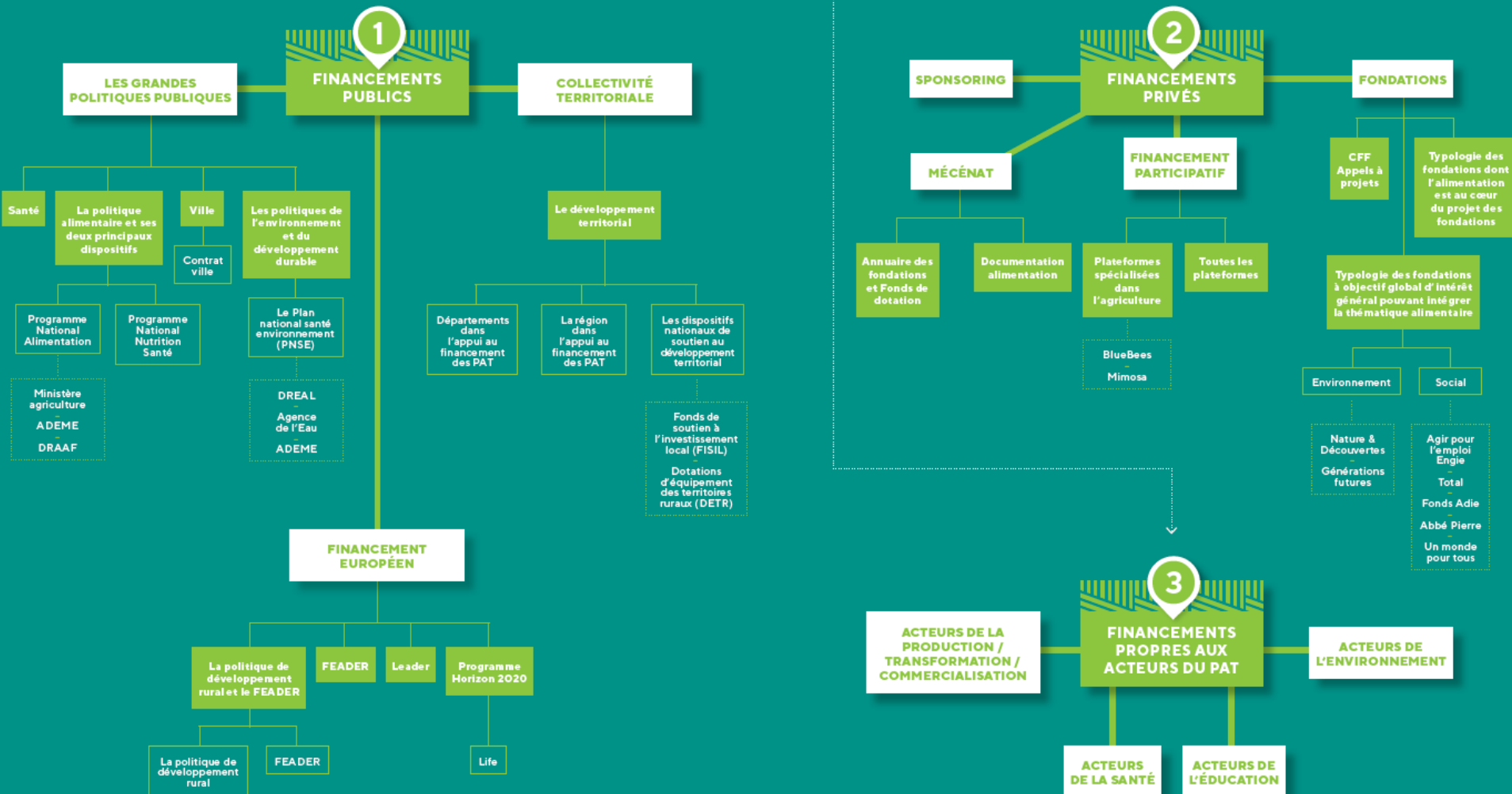
Guide méthodologique RnPAT-Terres en ville - juin 2018

FINANCER UN PAT/SAT

1

2

3



Financer la réflexion stratégique



■ Etat : Plan national pour l'alimentation

- AAP PNA national + AAP PNA régional

■ Programme de développement rural - Région Normandie

- AAP mesure 16. 4 Mise en œuvre et développement de coopération

■ Région + fonds européens FEADER : Leader

■ Conseils départementaux

- Complémentarité avec AAP PNA Régional (CD14)

■ Banque des territoires



Intervention de Guillaume LEBON

Direction de l'agriculture et des ressources marines

Région Normandie

**Chargé de mission circuits courts, filières de proximité et
restauration scolaire**

guillaume.lebon@normandie.fr

02 31 06 79 18

Plan National Alimentation



Financement Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, en partenariat avec l'ADEME et le Ministère des Solidarités et de la Santé :

4 priorités :

- **La justice sociale**
- **L'éducation alimentaire de la jeunesse**
- **La lutte contre le gaspillage alimentaire**
- **L'ancrage territorial et la mise en valeur du patrimoine >> Projets alimentaires territoriaux à l'échelle de métropoles, de communautés d'agglomérations, en milieu urbain ou rural**

**Prochain AAP national – lancement fin été - septembre 2019 (réponse nov)
Instruction Ministère mais Avis de la DRAAF en amont
Résultats en février 2020 (SIA)**

Subvention 70 % maximum

Financement moyen : entre 41 000 € par projet

Durée du projet aidé : 24 mois maxi



■ Dernier AAP : 2 axes

■ Thème 1 : soutien à l'émergence de nouveaux PAT

- Projets avec une dimension économique, environnementale et sociale
- **Répondre à la feuille de route 2018/2022 de la politique de l'alimentation** : approvisionnement de la restauration collective, réduction du gaspillage alimentaire, lutte contre la précarité alimentaire.

Plafond maxi d'aide : 50 000€ (avoir fait un diagnostic préalable)

■ Thème 2 : Essaimage de démarches ou dispositifs exemplaires :

- Soutien des « passeurs d'innovation » : essaimage d'outils et méthodes d'accompagnement pour les porteurs de projets
- Soutien des porteurs de projets : essaimage d'initiatives
- Soutien des « repreneurs d'innovation » : reprise et adaptation d'initiatives existantes

Plafond maxi d'aide : 70 000€ (s'appuyer sur un dispositif existant et évalué)

AAP 2020 : cadre défini en juillet - + ouvert ?



■ Enjeux spécifiques soutenus par les financeurs

- **ADEME :**

- ◆ *Produire et distribuer des aliments à faible impact environnemental*
- ◆ *Modifier les habitudes alimentaires (en particulier public jeunes)*
- ◆ *Réduire les pertes et le gaspillage alimentaire (réflexion globale –gains environnementaux, démarche multi-acteurs)*

Priorité sur des projets transversaux alliant environnement avec un autre pilier (santé, social, économie)

- **Ministère de la santé**

- ◆ *Lutte contre la précarité alimentaire (circuits de distribution, besoins alimentaires des personnes vulnérables)*
- ◆ *Partenariat territoriaux dans la mise en place de politiques locales*
- ◆ *Insertion par le travail*

■ **Bénéficiaires :** Organismes publics, privés à but non lucratif, privés pour des projets d'intérêt général, structures d'aide alimentaire



■ AAP PNA Normandie : mars –avril (Décision juillet)

- Aide 70 % - montant moyen (10/15 000€) - DRAAF
- Priorité 1 : aider à l'émergence des PAT
 - ◆ *diagnostic et rédaction de la stratégie voire 1ères actions*
 - ◆ *avoir une gouvernance formalisée*
- Priorité 2 : Soutien des actions entrant dans la démarche stratégique
 - ◆ *Éducation alimentaire, justice sociale, ancrage locale*
 - ◆ *si prévues dans un PAT (stratégie élaborée ou en cours)*

■ Dans le Calvados : co-financement du CD 14 pour les projets retenus par l'AAP PNA sur la priorité 1

- + appui aux financements des projets tels que points de vente collectifs cuisine centrale mutualisée.. Aide de 50 % plafonnée à 8 000 €



■ AAP PNA – Prévention et réduction du gaspillage alimentaire : janvier-mars - ADEME-DRAAF-DREAL

- Aide variable – maxi 80 %
- Actions innovantes pour réduire les pertes, mobiliser les professionnels
- Accompagnement, communication de démarches partenariales entre acteurs de la chaîne alimentaire
- Actions innovantes de sensibilisation pour un changement de comportements
- Démarche anti-gaspillage à l'échelle de plusieurs établissements d'enseignement



■ Accompagnement :

- journées d'information et d'échanges et webconférences thématiques, accompagnement personnalisé sur le terrain (Territoire Conseils),

■ Appui aux études préalables

- cofinancement d'études - 50 % maximum (montant indicatif aide 10 000 €)

■ Investissement dans certains projets liés aux PAT :

- si pérennité économique, possibilité de les financer à travers des investissements directs aux-côtés d'autres investisseurs, en fonds propres et quasi-fonds propres, avec la possibilité de mobiliser des crédits d'ingénierie « préinvestissement ».

■ Exemples :

- ◆ *Plateformes de collecte et de valorisation des productions locales (légumeries, conserveries, plateformes logistiques pour les circuits-courts, etc.) ;*
- ◆ *Acteurs favorisant directement le développement de PAT (boulangeries solidaires en circuits-courts, groupement d'activités alimentaires de proximité, etc.) ;*
- ◆ *Développement de fermes urbaines agroécologiques économiquement viables et à forte dimension sociale (insertion, pédagogie...).*

Financer les projets ESS



Intervention de Julia OBREBSKI

**Chambre régionale de l'économie sociale et
solidaire de Normandie CRESS**

Chargée de mission Economie Circulaire

julia.obrebski@cressnormandie.org

02 35 63 50 05



■ Plusieurs entrées :

- Entrée thématique :
 - ◆ *Economie alimentaire*
 - ◆ *Environnement*
 - ◆ *Nutrition-Santé*
 - ◆ *Accessibilité sociale*
 - ◆ *Gastronomie –agritourisme*

Programmes dédiés (politiques agricoles Etat, Région, Départements)
Politiques Agence de l'eau, ADEME... de développement durable (Etat-Région)
Politique Prévention/santé ARS
Politiques sociales ARS, Départements
Politiques Tourisme Région, Départements,
- Entrée Dispositifs transversaux
 - ◆ *Public (AAP PNA, AAP économie circulaire, AAP Agence Bio)*
 - ◆ *Privé (ex : AAP Fondation Carasso « alimentation durable »)*
- Entrée selon les publics
 - ◆ *Structures ESS – Entreprises – Collectivités - Associations*

Travail en atelier



■ 3 groupes d'échanges

■ Objectif : identifier les financements possibles pour les différents types de projets

- Cartes Actions
- Liste : financeurs

➔ **Constituer par groupe un schéma croisant actions et sources de financement**

30 mn pour la réflexion en groupe

30 mn de présentation des schémas et partage collectif

Financement de projets agricoles



Bénéficiaire acteurs agricoles

Aides du Plan de développement rural : Instruction Région

■ Transformation à la ferme

- Investissements dans les exploitations agricoles favorisant la transformation et la commercialisation en circuit de proximité Taux d'aide : 40%

■ Actions collectives de structuration des filières qualité

■ Accompagnement agriculture biologique

- AAP Agence Bio (entreprises)
- Aides Région/Etat/Agence de l'eau maintien/conversion (agriculteurs)



■ Région

- IDEE Action régionale « Soutien aux structures et évènements d'éducation au développement durable » pour les associations
- Dispositif « promotion et valorisation collective des produits agricoles normands »



■ **Fondation de France**

- AAP Transitions alimentaires et agro-écologiques :
Projets de recherche-action et d'innovation

■ **Fondation Carasso**

- AAP Alimentation durable : projets innovants